



RAPPORT MORAL 2021

Mesdames, Messieurs les membres de notre association,
Chères amies, Chers amis,

Après une année 2020 marquée par la pandémie Covid-19, 2021 fut une année perturbée par une situation sanitaire très incertaine qui a pesé sur la vie de nos villages d'enfants.

Je souhaiterais, en introduction, m'adresser à tous nos collaborateurs dans les villages, à ceux dédiés aux programmes de renforcement des familles et à la Maison Claire Morandat, qui ont été « en première ligne » pour faire front à cette pandémie qui s'éternisait, bravant de multiples imprévus, s'adaptant quotidiennement et surtout apportant à « nos » enfants et à « nos » jeunes, un accompagnement plus que jamais nécessaire pour y faire face.

L'année 2021 fut également synonyme de créations, de projets à venir, concrétisés par des arrêtés d'autorisation de nouveaux villages : l'Allier en février 2021 - Commeny et Cusset avec une capacité d'accueil de 40 enfants chacun, un Service d'Accueil Immédiat (SAFI) et un Espace de Transition -, et les Pyrénées Atlantiques en août 2021, avec un agrément pour 40 enfants et un SAFI.

À ces nouveaux projets viennent s'ajouter l'extension des capacités d'accueil des villages de Gémozac et de Sainte-Luce, ainsi que des dispositifs complémentaires : Services d'accueil familial immédiat (SAFI), Espaces de transition, Programmes de renforcement des familles dans le Nord et le Pas de Calais... Autant de programmes qui complètent nos modes d'intervention et témoignent de notre pleine fidélité au projet de nos fondateurs, attentifs aux conditions de reconstruction affective des enfants et des jeunes en fratries.

Cette évolution témoigne de la pertinence de notre modèle qui suscite de plus en plus d'intérêt de la part des pouvoirs publics, et en particulier des Départements.

Face à cette situation, il est essentiel que notre association, et notamment notre structure centrale, puissent assurer pleinement la conduite de notre développement. Notre déménagement en août dernier en fut la première traduction, qui va bien au-delà du symbole.

Durant plus de 50 ans, nous avons inscrit notre histoire sur le site de la « Cité Monthiers », nous nous y sommes épanouis. Ce fut une étape importante de développement et de consolidation de notre professionnalisation, ainsi que la conquête de la reconnaissance des réseaux professionnels de la protection de l'enfance. Mais il faut reconnaître que nous étions un peu « à l'étroit ».

La perspective proche et d'ores et déjà certaine de construire et de gérer 25 villages, nous a ainsi conduits à la recherche d'un nouveau siège à Paris, pour des raisons évidentes d'accès pour nos collaborateurs du siège et des villages. Nous avons donc quitté le 9^e arrondissement pour le 14^e en août dernier, et intégré, après des travaux, la « Villa du Parc Montsouris ».

Ce déménagement me donne l'occasion de saluer le rôle de nos équipes du siège, accompagnées par nos administrateurs qui se sont mobilisés pour trouver un site adapté dans des conditions raisonnables. Il a fallu ensuite suivre les travaux, organiser le déménagement pendant l'été tout en continuant à assurer le lien avec l'ensemble de nos équipes, et décider du sort de notre ancien siège.



Je souhaite mettre ici en lumière les fonctions support indispensables au bon fonctionnement de nos programmes, en France comme à l'étranger, dans leur gestion quotidienne comme dans la maîtrise de notre développement.

En premier lieu, nos capacités d'appui à l'égard des collaborateurs de « terrain » : conditions d'embauche, formation, encadrement, qualité de vie au travail... ces préoccupations sont au cœur de notre approche et nous ne saurions prétendre au bon exercice de notre mission sans elles. C'est pourquoi les services RH, DAF et informatique, qui sont au centre de notre développement, sont regroupés depuis près de six mois autour de notre nouvelle directrice générale adjointe, Elisabeth Bidnic-Treyer.

Parmi les autres collaborateurs, la DDC, la DPP et le Service des legs développent et entretiennent des relations avec nos partenaires, les élus et nos donateurs. La DPP étend ses actions de plaidoyer et d'innovation, et contribue à nouer et à entretenir des relations avec les pouvoirs publics, et notamment les départements. La DAC intervient en support et est garante du respect des procédures associatives en villages. Enfin notre développement ne pourrait se faire sans le département immobilier indispensable à la bonne conduite de nos chantiers, et à la rénovation, voire l'extension de nos anciens villages.

Je souhaite également mentionner les collaborateurs du siège qui interviennent auprès des villages par le biais de programmes spécifiques : le programme d'épanouissement par le sport (PEPS), le programme d'accompagnement des jeunes, et surtout, notre référence en matière de protection des enfants, préoccupation majeure dans l'approche de notre mission.

L'augmentation du nombre des villages nous a aussi menés à créer 5 postes de coordinateurs territoriaux, relais entre les villages et le siège. En effet, il importe avant tout que notre développement et le déploiement territorial qui le caractérise, ne se traduisent pas par une dégradation de la qualité des relations que nous avons tissées avec les Départements, leurs élus et leurs services, qu'il s'agisse du fonctionnement des villages existants, comme de la conduite de nouveaux projets éventuels.

Ce déménagement était donc une nécessité face au développement de notre association.

Vous trouverez toutes les informations concernant la vie de l'association dans notre rapport annuel. Par-delà notre solidité financière, confirmée cette année encore, l'approfondissement de nos missions autour des villages reflète les fondements de notre action, à savoir l'accueil diversifié des fratries, l'accompagnement de type familial inscrit dans la durée et assuré par des professionnels soutenus par des équipes pluridisciplinaires.

2021 fut aussi marquée par les travaux préparatoires de la Loi du 7 février 2022 relative à la protection de l'enfance. Ainsi, en plus de leurs contacts réguliers durant la période de pandémie avec les autorités publiques, nos équipes ont été fortement mobilisées auprès du cabinet d'Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance, dont je veux ici saluer la qualité d'écoute, ainsi qu'auprès des parlementaires et des commissions dédiées à ces sujets.

Une partie de nos propositions ont été retenues et, même s'il reste encore beaucoup à faire, nous pouvons nous réjouir de réelles avancées, notamment en ce qui concerne l'accueil conjoint des fratries, le renforcement de l'accompagnement des jeunes majeurs, la participation des enfants et des jeunes, et la substitution du terme d'« accueil » à celui de « placement ». Autant d'évolutions que nous portons depuis de nombreuses années.

Il faut ainsi souligner combien, au cours de ces dernières années, SOS Villages d'Enfants France a su, dans le cadre de collectifs d'associations tels que le « Groupe Enfance », « Vers le Haut »,



« Cause Majeur ! », « De la Convention aux Actes », soutenir une approche reconnue de la protection de l'enfance et en devenir un acteur de référence.

Enfin, 2021 a été témoin d'un changement important à la direction de la Fédération internationale dont nous sommes les fondateurs. Du fait de la Covid-19, il était impossible de tenir une assemblée générale de 118 membres en 2020. La réglementation autrichienne permettait un report d'un an, mais la réunion ne put se tenir qu'en visio-conférence. Dans ce contexte, le président et la vice-présidente sortants, Siddharta Kaul et Gitta Trauernicht, dont la fidélité à nos principes fondateurs et le volontarisme pour renforcer les politiques de protection de l'enfant au sein de la Fédération et auprès des associations membres doivent être salués, ont été remplacés respectivement par Dereje Wordofa, ancien cadre de la Fédération en Afrique de l'Est, et par Beàta Juvancz.

Dans une période de tensions ouverte par la publication d'incidents remontant aux années 1980, et mettant en cause diverses associations d'Asie et d'Afrique de l'Est, il est fondamental de mettre en place les procédures décidées par le précédent Sénat de la Fédération, en matière de protection de l'enfance : prévention, repérage, traitement en termes de soutien aux victimes et sanctions envers les coupables.

Notre association, dont la boussole est depuis de longues années la Convention internationale des droits de l'enfant, est pleinement impliquée dans ces actions. A savoir, en interne par la mise en place de la procédure de déclaration et de gestion des incidents de protection des enfants, et par le déploiement de cellules locales de protection des enfants. Mais aussi, au sein des associations que nous soutenons, par la mobilisation des moyens nécessaires à la mise en œuvre de procédures indispensables et adaptées aux réalités locales. Il s'agit pour nous d'une vigilance évidente. Nous nous devons de veiller au bon usage des fonds que nous transférons, dans le cadre du modèle fédéral dans lequel s'inscrit notre action à l'étranger.

De plus, notre implication internationale s'est renforcée au cours de l'année passée, avec l'appui notable de l'Agence Française de Développement, comme en témoignent la reconstruction de l'association au Burkina-Faso, le financement de la rénovation du village d'Abobo en Côte d'Ivoire, et la nécessaire réorganisation de la gouvernance de l'association malienne.

En conclusion, malgré la poursuite de la crise sanitaire, 2021 marque non pas tant une transition que la consolidation de notre développement sur des bases sûres, grâce à la confiance toujours renouvelée de nos donateurs, sans lesquels tout nous serait plus difficile. Cette année 2021 est aussi celle d'une nouvelle marche dans le déploiement des relations de confiance que nous sommes heureux de nouer avec les collectivités départementales, leurs élus et leurs services. Grâce à la mobilisation de nos équipes autour de nos valeurs, et à la reconnaissance et à l'écoute que leur engagement nous offrent, nous sommes fiers de pouvoir ainsi accompagner, avec l'attention qu'ils méritent, toujours plus d'enfants et de jeunes en péril, dans la construction de leur place dans le monde de demain.

Je vous remercie,

Daniel BARROY
Président de SOS Villages d'enfants